



Créatrices d'asile : violences et résistances dans les Alpes-Maritimes

Pinar Selek

► To cite this version:

Pinar Selek. Créatrices d'asile : violences et résistances dans les Alpes-Maritimes. Anouchka Stevella Moussavou Nyama et al. Regards croisés sur les Mobilités et l'Altérité, PUP, pp.71-80, 2022, Sociétés contemporaines, 9791032004043. halshs-03780527

HAL Id: halshs-03780527

<https://shs.hal.science/halshs-03780527>

Submitted on 19 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Créatrices d'asile : violences et résistances dans les Alpes-Maritimes

PINAR SELEK,

Militante, conteuse, chercheuse et écrivaine.

Enseignante chercheuse, Département de Sociologie, UCA

URMIS. Co-coordinatrice de l'Observatoire des Migrations dans les Alpes Maritimes.

Elle a coordonné, avec Daniela Trucco, *Le Manège des Frontières: criminalisation des migrations et solidarités dans les Alpes-Maritimes*, Pais, Les Passager clandestin,

2020. ouvrage collectif qui réunit les recherches menées au sein de l'Observatoire des Migration dans les AM.

Un de ses articles récentes : "Ecrire la déchirure", Revue Entre-Deux, no.7, mai-juin 2020.

pinar.selek@univ-cotedazur.fr

Résumé : Les femmes en mobilité se confrontent aux multiples violences sexistes structurelles, aggravées par leur invisibilité dans laquelle elles développent aussi des résistances qui se croisent avec les mobilisations féministes dans les terres où elles cherchent l'asile. Le présent article expose les résultats d'une enquête menée dans les Alpes Maritimes, sur ces violences structurelles qu'elles confrontent et sur leurs résistances qui se transforme à une création, à la fois individuelle à la fois collective.

Mots clés : Migration féminine, mondialisation, délocalisation sur place, sexisme, action collective.

Feminists and asylum seekers: a common struggle? A research in the Maritime Alps

Abstract: Women in mobility are confronted with multiple structural gender-based violence, aggravated by their invisibility, in which they also develop resistances that intersect with feminist mobilizations in the lands where they seek asylum. The present article exposes the results of an investigation carried out in the Alpes Maritimes, on these structural violences which they confront and on their resistances which are transformed to a creation, at the same time individual and collective.

Keywords: Female migration, globalization, local relocation, sexism, collective action.

INTRODUCTION

Si les femmes, malgré leurs invisibilités, constituaient depuis longtemps une partie importante des populations en migration dans la planète¹, à partir des années 2000, leur relative autonomisation de leurs liens familiaux dans le processus de la réalisation de la migration, a donné lieu au constat de « féminisation de la migration » qui met l'accent sur l'accroissement des migrations de femmes célibataires et sur leur participation aux flux migratoires en tant qu'agents autonomes ².

¹ Par exemple en France, elles représentaient 47 % des populations en migration, en 1911. Aujourd'hui, selon l'ONU, les femmes représentent la majorité des migrants, sur la planète.

² Sophie Vause, Sorna Toma, « Peut-on parler de féminisation des flux migratoires du Sénégal et de la République démocratique du Congo ? », *Population*, vol. 70, no.1, 2015, pp. 41-67.

Cette autonomisation qui prend de multiples formes et degrés en fonction des ressources contextuelles, est liée à la fois à l'accroissement des capitaux des femmes au niveau culturel, scolaire, social, communicationnel, etc., dans la majeure partie de la planète et à la féminisation symbolique du travail³ de l'économie néolibérale mondialisée dans laquelle les femmes étrangères trouvent de façon plus « autonome » des emplois précaires. Nous comprenons donc cette féminisation dans le sens symbolique, en soulignant au préalable que la féminisation symbolique du travail, au sens d'une détérioration et d'une précarisation globale de l'emploi favorise également les conditions de la féminisation symbolique de la migration. Le caractère symbolique des deux processus est lié à la précarisation globale de l'emploi, aux nouvelles formes de servilité et à la réorganisation de la division sexuée du travail dans le contexte de mondialisation de l'économie néolibérale où augmente le nombre d'emploi correspondant aux personnes qui sont au plus bas de la hiérarchie sociale. La féminisation symbolique du travail favorise les conditions de la féminisation symbolique de la migration et vice-versa : les femmes immigrées, étrangères, de couleurs, surtout africaines trouvent donc de façon plus « autonome » les travaux les plus précaires, les plus mal payés, les plus violents dans le marché transnational. Et tout se passe dans l'invisibilité, qui n'est pas paradoxale avec la « féminisation de la migration » car l'autonomisation n'implique pas la visibilité.

Pour le travail ou d'autres raisons, quand les femmes agissent en dehors du cadre familial, on questionne rapidement si elles fuient des violences sexistes. En effet, les femmes, comme c'était le cas avant, quittent leurs maisons et leurs pays pour de multiples raisons : économiques, politiques, écologiques qui sont en général articulées à leurs situations de femmes. Dans ces contextes structurés par le colonialisme, la pauvreté, le militarisme, donc à l'intersection de multiples rapports de pouvoir, le manque de soutiens juridiques, sociaux ou politiques renforce leurs vulnérabilités mais partir vers les pays plus riches ne promet pas forcément un asile. Il faut aller le créer. C'est une création difficile. La première difficulté est d'« aller » : elles

³ Comme le soulignent Danièle Kergoat et Jules Falquet, la flexibilité et des conditions spéciales de pénibilité incluant la capacité à assurer une multiplicité de tâches requièrent des « qualités typiquement féminines » qui dessinent de nouvelles formes de servilité et de réorganisation de la division sexuée du travail. (Jules Falquet, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Dispute, 2008; Danièle Kergoat, « La division du travail entre les sexes », in Kergoat D et al, dir., *Le Monde du travail*, Paris, La Découverte, 1998, pp. 78-88.

meurent, se blessent sur la route. Quand elles s'arrêtent pour créer l'asile, sans hébergement, sans nourriture, sans soin, sans accompagnement, sans repères, elles se confrontent, en général, aux multiples violences structurelles et articulées.

Si ces violences sont aggravées par leur invisibilité⁴, c'est aussi dans cette invisibilité qu'elles développent de multiples formes de résistances qui se croisent, tardivement, avec les mobilisations féministes dans les terres où elles cherchent à créer l'asile. Pour comprendre ce processus, à partir de ce département transfrontalier, nous avons mené une enquête au sein de l'Observatoire des Migrations dans les Alpes-Maritimes⁵. De 2016 à 2020, nous avons réalisé 34 entretiens auprès de militantes des organisations solidaires (Association pour la Démocratie à Nice, Amnesty International, CIMADE, Groupe Réflexion Action Féministe, Habitat & Citoyenneté, LDH, No-Borders féministes, Planning familial 06, Roya Citoyenne, NUDM) et de créatrices d'asile (22). Nous avons également eu de courts échanges avec 17 créatrices d'asile: 3 de pays de l'UE et 14 de pays hors-UE. En combinant ces entretiens, l'observation participante et l'examen des documents écrits comme les dossiers de l'OFPPA, nous avons étudié la corrélation deux dimensions : d'une part les dispositions des acteurs sociaux qui façonnent ces interactions, d'autre part, la façon dont ces mêmes acteurs sont dotés d'une « compétence critique⁶ ou bien d'une faculté d'imagination.

Le présent article expose les résultats de cette enquête. Le premier axe porte sur les conditions spécifiques des créatrices d'asile et la deuxième sur les formes de leurs résistances dans une situation de non-droit.

1. Traversées des enfers : quête de survie ?

Dans son livre « Une chambre à soi », Virginia Woolf demande : « *Que serait devenue la sœur de Shakespeare si elle avait été aussi brillante que son frère ?* ». Elle explique ensuite que Edith, l'imaginaire sœur de William ne pouvait pas être déchaînée comme son frère, ni aventurière comme lui pour faire des voyages maritimes, tenter sa chance à Londres,

⁴ Mirjana Morokvasic, « Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif », *Les cahiers du CEDREF*, no.16, 2008.

⁵ Projet soutenu par la Maison des sciences de l'Homme Sud-Est, Université Côte d'Azur, Nice.

⁶ Luc Boltanski, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Edition Métailié, 1990

commencer sa carrière en tenant les chevaux devant l'entrée des artistes, pour ensuite trouver du travail au théâtre et rencontrer le monde de dramaturgie, pratiquant son art sur les planches. Vouée à l'oubli malgré ses talents, elle se donnerait la mort en se découvrant enceinte... « *Cette sœur de Shakespeare mourut jeune... hélas, elle n'écrivit jamais le moindre mot* »⁷.

La féminisation symbolique des migrations n'a pas changé ce « destin » féminin. Les études sur les migrations ancrées dans des perspectives féministes montrent comment la mobilité contribue à la reproduction de la hiérarchie des sexes⁸. Sur ces routes, les « aventurières »⁹ ou les créatrices survivantes, vivent des situations particulières, en fonction de leur appartenance nationale, leur âge, leur catégorie socio-professionnelle et des systèmes de genre dans la région de destination et celle d'origine. Si le pays de départ a une incidence sur leurs ressources et donc sur leurs parcours, nous pouvons ajouter à cela l'importance des itinéraires géographiques et des moyens de transport qui se modifient en fonction de leurs ressources économiques, familiales ou sociales. Celles qui viennent d'Europe de l'Est en avion, train, bus ou voiture, subissent occasionnellement des violences sexistes. Excepté deux Arméniennes et une Tchéchène qui se sont appuyées sur leurs réseaux communautaires, le parcours des femmes qui viennent d'Asie est plus chaotique, surtout si elles voyagent seules. C'est le même cas pour les trois femmes qui viennent d'Amérique du Sud, notamment durant les longues attentes dans les pays où elles transitent. Quant aux Subsahariennes, depuis les politiques européennes de restriction des migrations, les routes migratoires se sont transformées en des « enfers » pour elles, à l'exemple des prisons libyennes où les personnes en mobilité, clandestinisées, traversent des chemins remplis d'embuscades qui promettent la mort, la torture, le viol, l'emprisonnement ou l'esclavage¹⁰.

Le fait de trouver une place dans le marché du travail européen pourrait-il être une variable qui façonnerait leurs traversées ? Pas toujours. Car cette place ne procure pas une sécurité aux femmes qui se situent à l'intersection de multiples systèmes de domination. Les entretiens dans le cadre de notre enquête de terrain révèlent une diffusion transnationale des promesses de

⁷ Virginia Woolf, *Une chambre à soi*, Paris, Le Livre De Poche, 2020.

⁸ Janine Dahinden J. et al. « Migrations : genre et frontières – frontières de genre », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 26, no.1, 2007, pp.4-14

⁹ Camille Schmoll, *Les Damnées de la Mer*, Paris, Découverte, 2020.

¹⁰ Pinar Selek et Daniela Trucco, dir, *Le Manège des Frontières : Criminalisation des Migrations et Solidarités dans les Alpes Maritimes*. Paris : Bibliothèque des frontières. Le Passager clandestin, 2020.

travaux féminins qui se réalisent sous forme de rumeur ou bien par des liens concrets avec les différentes branches des entreprises, en générale, illégales. Selon huit témoignages de Subsahariennes, trouver une place sur le marché du travail transnational bien avant leur départ ou au début de leurs voyages¹¹ ne les protège pas des violences sexistes structurelles. Les récits recueillis par Helena Maleno Garzon vont dans le même sens : « *Les Marocains sont venus me chercher avec un contrat de travail, mais le contrat n'était pas comme ils disaient, ils m'ont maltraitée et j'ai fui. Lorsque vous travaillez avec eux, ils vous maltraitent. J'étais enfermée dans une maison pendant trois mois. C'était catastrophique. J'étais comme en prison, je ne savais pas que cela allait se passer comme ça et cela a été un choc*¹². »

La maternité ou le fait d'être en couple sont-ils des variables façonnant leurs trajectoires ? Si la maternité facilite l'accès à l'hébergement, elle limite de façon criante leur autonomie. Être en couple les protège relativement des violences sexistes en chemin. Relativement car les hommes aussi subissent la violence de la masculinité hégémonique. Nous avons collecté, dans le cadre de cette enquête, douze courts témoignages de femmes africaines en couple violées lors de leur passage en Libye dont deux avaient précisé que leurs compagnons avaient également été violés. Mais parfois, ces compagnons sont aussi auteurs de violences sexistes et dans ce cas, les femmes victimes n'osent pas à les dénoncer. Quant à la majorité de nos interlocutrices¹³ qui étaient catégorisées comme « migrantes isolées », donc sans conjoint, si elles trouvent, de façon relativement autonome, les moyens de partir, elles doivent affronter multiples violences durant les traversées extrêmement éprouvantes.

À partir de leurs témoignages, nous remarquons un état de conscience, plus ou moins affirmé, par rapport à leur appartenance sociale à la catégorie de femme. Par exemple, en partant, elles prévoient que cette route serait plus dangereuse pour elles par rapport aux hommes : « *C'est quelque chose banalisé pour les femmes d'être violée, de subir des agressions physiques sur le*

¹¹ Une Sénégalaise et trois Ivoiriennes ont décrit par exemple des réseaux de travail domestique gérés depuis le Maroc.

¹² Entretien effectué à Casablanca, le 26/01/2018, par Helena Maleno Garzon, « Des Voix qui s'élèvent-Analyse des discours et des résistances des femmes migrantes subsahariennes au Maroc », Tanger, Projet PRODEFEM, 2018, p. 32.

¹³ Parmi 39 interlocutrices, les 19 étaient célibataires dont 17 venant des pays hors-UE donc définies comme « migrantes isolées ».

chemin »¹⁴. Nous entendons de ces paroles le sentiment de n'avoir pas grand-chose à perdre. « *On nous viole, c'est comme ça. [...] Qu'ils soient noirs ou blancs, bandit ou militaire, ils le font. [...] Tu dois vivre en sachant que tôt ou tard ça va se produire*¹⁵. » ; « *Nous sommes obligées de le supporter*¹⁶. »

Elles essaient de le supporter en s'investissant à leur création de l'asile. Et pour ce faire, elles développent de multiples stratégies comme mettre des implantations ou bien prendre des pilules pour éviter de tomber enceinte. Leur stratégie consiste aussi à financer le voyage avec des ressources personnelles, familiales ou amicales qui restent insuffisantes, surtout pour celles qui se trouvent au plus bas de l'échelle sociale : elles finissent souvent par affronter les réseaux organisés, afin de pouvoir continuer vers la « terre d'asile » à créer.

2. Attendre...c'est résister ?

Une fois arrivées dans cet espace, les sœurs imaginaires de William Shakespeare qui ne sont ni anglaises ni européennes mais qui viennent des pays contre lesquelles sont construits les murailles, découvrent la multiplicité de ces murailles. Notre étude sur le terrain des Alpes-Maritimes, connu pour sa politique de fermeté, révèle comment les survivantes se confrontent à des frontières économiques, administratives, culturelles, sociales et politiques, quand les pratiques de non-accueil s'accroissent par des dispositifs administratifs articulés aux dispositifs policiers. Elles ne trouvent donc pas l'asile. C'est là que la création devient une obligation de survie.

Celles qui se situent à l'intersection de multiples systèmes de domination se trouvent exclues des dispositifs spécifiques d'aide et de protection pour les femmes. Surtout dans cette étape de leur quête, le critère de nationalité devient une variable déterminante face à la machine administrative¹⁷. L'impossibilité d'obtenir un permis de séjour¹⁸ oblige une partie d'entre elles à faire une demande d'asile, option incertaine, car leurs interlocuteurs n'arrivent pas à

¹⁴ Interview fait à l'Association MS2 à Oudja, le 09/01/2018, par Helena Maleno Garzon, « Des Voix qui s'élèvent - Analyse des discours et des résistances des femmes migrantes subsahariennes au Maroc », Tanger, Projet PRODEFEM, 2018, p. 22.

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Entretien réalisé avec T. K, guinéenne, à Nice, le 4 octobre 2017.

¹⁷ « Le critère de nationalité conditionne le devenir de ces femmes : l'appartenance à tel ou tel pays aura par exemple un impact élevé sur la probabilité d'obtenir des papiers ». (Camille Schmoll, *Les Damnées de la Mer*, Paris, Découverte, 2020 : 8)

¹⁸ Notons la diminution des protections subsidiaires, plus précaires que le droit d'asile, accordées tant aux femmes qu'aux hommes : en 2017 8% des femmes, 6% des hommes.

comprendre les articulations complexes des situations de femmes avec d'autres causes de mobilité. Il faut alors inventer une violence énorme, facile à comprendre, facile à prouver, un exercice qui demande une performance professionnelle. La mise en scène d'une telle performance devient plus difficile dans le département des Alpes-Maritimes où la plupart des demandeuses sont sans hébergement, sans aide sociale et juridique : « Il y a une consigne, pas d'hébergement, pas d'aide sociale, pas d'écoute non plus¹⁹. » Cette phrase qui insiste sur la consigne de non-accueil est revenue plusieurs fois dans les entretiens avec les différentes organisations d'aide aux migrant.es.

Parmi les 17 enquêtées qui étaient définies comme « isolées », seulement six avaient un logement. Celles qui viennent en provenance des anciennes colonies avaient souvent trouvé dans le département, des réseaux communautaires préexistants, facilitant leur installation. Les autres étaient hébergées chez des militant.es solidaires pour de courtes durées ou dans d'autres endroits non précisés. Si le pays de départ modifie les ressources sociales, culturelles ou politiques disponibles sur le lieu d'arrivée, ces ressources restent précaires et la question de l'hébergement se pose de façon brûlante dans le département. Quant à l'accompagnement psychologique, il est rare de trouver des spécialistes des questions de genre. C'est dans ces conditions qu'elles se lancent dans les démarches administratives, sans accès à un accompagnement juridique et sans connaître la procédure pour formuler une demande recevable. À Nice, les avocat.es formés en droit des étrangers sont très peu nombreux, donc très peu disponibles et il n'y a aucun.e avocat.e spécialisé.e en droit des femmes.²⁰ Cela explique peut-être que le taux de déboutées qui ont déposé leur dossier en Préfecture de Nice soit supérieur au taux national²¹. La terre d'asile supposée se transforme ainsi en terre d'attente.

« J'attends. Attendre c'est comme une torture. C'est difficile de s'habituer. Je me dis qu'il faut partir ailleurs... Partir où ? J'en ai marre de partir, j'en ai marre d'attendre. J'ai pensé aussi à me suicider. Mais le bon Dieu n'accepte pas ça. En plus, je ne veux pas mourir. Je ne sais pas comment chercher une autre vie²². » Fatou a 28 ans, elle a quitté la Gambie fin 2014. Pour l'administration, c'est « une migrante isolée ». Arrivée à Vintimille en 2015 après un parcours

¹⁹ Entretien avec Nicole Scheck, fait à Nice, le 17.12.2018.

²⁰ Forum réfugiés-Cosi, *Les obstacles à l'accès à la procédure d'asile dans le département des Alpes-Maritimes pour les étrangers en provenance d'Italie*, avril 2017- consultable sur urlz.fr/c0Cr

²¹ Selon les chiffres de l'OFPRA, en 2016, elles étaient 33% du total des demandes. Parmi ces 21 079 demandeuses d'asile, 6 500 ont reçu un avis favorable et 15 000 ont été déboutées soit 71,5%.

²² Extrait d'entretien avec Fatou, fait à Nice, 17. 03. 2018.

chaotique, elle a attendu presque un an avant de réussir à rejoindre Nice. Après dix tentatives, toutes soldées par un refoulement vers Vintimille, arrivée à Nice en 2016, elle y survit, sans hébergement ni accompagnement, après le rejet de sa demande d'asile par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) et de son recours devant la CNDA. Plusieurs autres femmes, comme Fatou, se trouvent dans cette attente interminable.

Comment quêter l'asile quand on est enfermée dans une attente interminable ? Si nous avons rencontré quatre femmes qui, en refusant d'attendre, n'avaient fait aucune démarche administrative, la plupart entament ces démarches pour gagner du temps. C'est l'une des tactiques de quête d'asile selon Khadija qui, en attendant pour elle-même la décision de l'OFPRA, accompagne les autres créatrices d'asile : *« Elles ont besoin de papiers, vrais ou faux. Déjà plusieurs sont enregistrées à la frontière et après ce n'est pas facile de vivre clandestinement... Même si elles n'attendent pas avoir des papiers de longue durée, elles déposent quand même la demande administrative pour un peu prolonger leurs situations précaires mais qui leur permettent de vivre ici un peu plus longtemps²³. »* Cette expression « un peu plus longtemps » est revenue assez souvent dans les entretiens. Les réponses à la question « *qu'est-ce qui va se passer dans ce temps ?* » découlaient d'un savoir collectif sur la manière dont les ressources sociales qu'elles obtiendraient en restant dans cet espace renforceraient les autres ressources : *« avec le temps, on apprend comment faire... »*

Qu'apprennent-elles ? La langue ? Les repères ? Les adresses ? Dans ce laboratoire représentatif de l'Europe occidentale, marqué par les mesures sécuritaires et des politiques publiques anti-migration, la plupart apprennent la survie. Cet apprentissage s'effectue dans la clandestinité et les femmes en migration criminalisée se confrontent à des situations complexes où s'imbriquent sexisme, capitalisme et xénophobie. Exploitable et expulsable, une grande partie s'adapte aux contraintes d'un marché clandestin du travail façonné par les spécificités du territoire : le département des Alpes-Maritimes déploie ses offres d'insertion à ces femmes dans les filières de la prostitution, du ménage et de l'aide à la personne, à l'ombre de la loi et du droit. L'apprentissage de la survie constitue donc le pouvoir de continuer à être les « actrices » du spectacle des frontières : dans les champs, dans les hôtels, dans les domiciles privés et autres lieux de services²⁴. Les femmes étrangères avec de faibles ressources passent

²³ Extrait d'entretien avec Khadija, réalisé à Nice, le 18 janvier 2019.

²⁴ Emanuela Abbatecola et Maurizio Ambrosini « Immigration, prostitution et cloisonnement du marché du travail en Italie », in Morice Alain et Potot Swanie, *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*. Paris : Karthala, 2010, pp. 247-269.

d'un type de travail informel à un autre. Elles parviennent à s'ancrer dans l'économie de service, en fonction de leurs ressources sociales et de leur savoir-faire mais aussi des liens qu'elles ont tissés avec ces secteurs avant leur départ²⁵, durant le voyage ou après leur arrivée.

« *C'est une vie terrible mais il n'y a pas de retour possible*²⁶. » Le retour impossible et la situation de non-droit dans laquelle elles se trouvent les rendent plus fragiles. Elles survivent, par débrouillardise et par la capacité à mobiliser un réseau social. Même celles qui arrivent, grâce aux réseaux de solidarité, à travailler dans la garde d'enfants ou de personnes âgées et, le plus souvent, dans le nettoyage, demeurent sans aucune protection sociale. Pour les femmes qui n'ont pas de liens sociaux dans le pays d'accueil, le circuit de l'exploitation sexuelle ou des services domestiques devient la principale opportunité de survie.

Le terme « opportunité de survie » que nous utilisons révèle l'obligation plutôt que le choix. Une obligation d'un nouvel ordre : dans les pays détruits par la colonisation puis par la mondialisation de l'économie, les hommes s'arment et obligent les femmes aux « services » domestiques et sexuels, tandis qu'en Europe, les services sexuels ne sont pas imposés aux femmes par les armes mais par d'autres mécanismes²⁷. À Nice, depuis longtemps lieu de passage des « *nannies* » et des « *sex workers* » saisonnières²⁸, on constate une augmentation de la délocalisation sur place²⁹ des travaux de services sexuels : possibilité de faire du tourisme sexuel en restant dans le pays et en dépensant moins d'argent. Ce qui ressort de notre recherche est l'existence d'une multiplicité de dispositifs, comme l'exprime A.C., une Albanaise déboutée de 34 ans qui gagne, en échange d'un travail de femme de ménage dans plusieurs maisons à Nice, dix euros par jour : « *Les travaux d'esclave, c'est facile à trouver*³⁰. » Les femmes bulgares, roumaines et albanaises parlent d'une prostitution « indépendante » ou en lien avec un.e de leurs proches. Quant aux Africaines, elles sont souvent confrontées à des réseaux aux configurations très variées qui constituent autant d'entreprises de sous-traitance clandestines,

²⁵ Les entretiens, dans le cadre de notre enquête de terrain révèlent une diffusion transnationale des promesses d'emplois féminins sous forme de rumeurs ou de témoignages venants de proches ou bien par des liens concrets avec les différentes branches des entreprises.

²⁶ Extrait d'entretien avec O.T, 32 ans, venue de Guinée. Fait à Nice, le 02.11.2018.

²⁷ Jules Falquet, op.cit., 2008

²⁸ Mirjana Morokvasic, La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est, *Cultures et Conflits*, vol. 33-34, 1999, pp.75-125.

²⁹ Emmanuel Terray, « L'État nation vu par les sans-papiers », *Actuel Marx*, vol. 44, no.2, 2008, pp. 41-52.

³⁰ Extrait d'entretien avec A.C., 30 ans, fait à Nice, le 04.02 2018.

polymorphes, de différentes tailles, qui n'interdisent pas, en général, aux nouvelles arrivées de procéder à des démarches administratives. Si une partie étaient préparées psychiquement aux tâches ménagères ou à la prostitution comme passage obligé, ce passage s'éternise souvent et Nice devient une prison. « *Fuir n'est pas difficile mais où ?* » demande A.D, une Ivoirienne de 28 ans³¹. Plusieurs d'entre elles fuient sur place : malgré les conditions défavorables, elles arrivent à accumuler un peu de ressources économiques ou sociales, pour pouvoir négocier avec eux, pour pouvoir s'éloigner, la plupart via des réseaux de solidarité. Elles arrivent ainsi à trouver un autre travail de service, comme nourrices, femmes de ménage ou comme ouvrière dans des entreprises de restauration rapide, dans des ateliers de confection de vêtements ou de nourriture. Des emplois toujours informels, sans aucune protection.

Dans ces expériences, le terme résister gagne le sens de supporter, de tenir le coup, d'endurer, d'attendre. Celle qui arrive à attendre le plus longtemps est la plus résistante. Pour répondre à la question « qu'est-ce qui va se passer dans ce temps ? », Oumou, jeune Guinéenne nous a dit : « *le temps est le meilleur médicament pour toutes les souffrances...il faut savoir attendre. Une personne en connaît une autre, une porte en ouvre une autre* »³².

Son parcours, comme celui de beaucoup d'autres, révèle que ce terme d'attente renvoie à un processus actif : « *Lorsque que vous allez dans d'autres pays, vous partez à l'aventure, vous allez chercher quelque chose. Je ne sais pas encore ce que me procure cette aventure. Je cherche encore* »³³. » Ce « quelque chose » qu'elles cherchent, ensuite elles se trouvent à la créer « dans d'autre pays » s'appelle l'asile qui se traduit différemment pour chacune : liberté, égalité, justice, dignité. Mais les politiques européennes anti-migration transforme cette recherche en une « aventure », parfois mortelle, parfois destructive, en général pénible mais c'est dans cette même aventure que les aventurières deviennent des créatrices qui se transforment et qui transforment leurs entourages. La création se réalise en général en attendant, en résistant, en accumulant leurs ressources économiques et sociales. Cette stratégie que nous avons observée globalement chez la plupart des créatrices d'asile, découle de la sagesse des expériences particulières confiées à elles.

³¹Extrait d'entretien avec A.D. 28 ans, venue de Côte d'Ivoire, fait à Nice le 22 mars 2019.

³² Extrait d'entretien avec Oumou, 28 ans, venue de Guinée, fait à Nice, le 22.11.2018.

³³ Entretien effectué par Helena Maleno Garzon à Agadir, le 09/01/2018 .

Cette création se fait, jusqu'à 2020, dans l'invisibilité. Ce n'est que depuis quelques années, que cette région transfrontalière témoigne d'une mobilisation féministe sur cette question.

POUR CONCLURE : attendre dans l'action

Notre recherche montre clairement qu'autour des frontières franco-italiennes, dans le département des Alpes Maritimes, les femmes en mobilité qui se confrontent aux multiples violences sexistes structurelles, développent aussi des résistances, d'abord en visibilité et depuis quelques années qui manifestent dans l'espace public, par leur coopération avec les mouvements féministes sédentaires. Malgré les frontières sociales, politiques, économiques, culturelles entre les femmes sédentaires et non-sédentaires, malgré le grand écart entre le peu de ressources féministes et l'ampleur des besoins vitaux des créatrices d'asile, les féministes impliquées dans les réseaux de solidarités se regroupent pour les rendre visibles et pour mettre en place les solidarités spécifiques. La continuité de cette coopération féministe transfrontalière, précaire mais constante, est en train de structurer un réseau féministe européen qui a permis à des mobilisations des ressources collectives. L'action féministe transnationale *Toutes Aux Frontières*³⁴, organisée le 5 juin 2021, à Nice, contre les politiques européennes de criminalisation des migrations en est un exemple.

Comment cette mobilisation va impacter l'attente ou la résistance des créatrices ? Nous l'avons observé, le 5 juin 2021 à Nice, lors des prises de parole de la mobilisation féministe transnationale *Toutes Aux Frontières*³⁵, une dizaine milliers de « féministes habitantes de l'Europe » ont été représenté.es par les créatrices d'asile. Pourtant, ces dernières étaient peu nombreuses dans les cortèges, car pour la plupart l'insécurité administrative impose toujours l'invisibilité. Si elles réussissent relativement, par de multiples stratégies, à être actrice de leur aventure, leurs conditions de vie façonnées par les premiers besoins, entravent fortement leurs disponibilités pour des relations, des échanges, des investissements aux groupes collectifs. « *Elles sont déjà en luttés dans leurs vies. Et après, elles choisiront comment continuer*³⁶ » insiste Sabina, militante féministe italienne. Quant à Nathalie H, militante féministe niçoise,

³⁴ [Toutes aux frontières | Rencontres Internationales Féministes à Nice, le 5 juin 2021 \(wordpress.com\)](#)

³⁵ L'action féministe transnationale Toutes Aux Frontières qui a réuni une dizaine milliers de personnes venant de différentes régions de l'Europe, est un exemple. Voir : [Toutes aux frontières | Rencontres Internationales Féministes à Nice, le 5 juin 2021 \(wordpress.com\)](#)

³⁶ Extrait d'entretien avec Sabina N, militante féministe autonome en Italie, fait à Imperia, le 21 03 2019.

elle met l'accent sur le verbe attendre : « *C'est normal ; elles font ce qu'elles peuvent. Nos conditions de vie sont différentes, pour lutter ensemble, il faut du temps*³⁷. »

Les créatrices d'asile et les féministes de cette région transfrontalière attendent. Les chercheur.es devraient attendre également pour étudier par exemple les effets de cet essor féministe qui est récent en Europe ou bien pour enquêter les créations des survivantes. Ces constructions et créations prendront le temps et nécessiteront de nouvelles études de terrain circonscrites pour pouvoir envisager une réflexion comparative.

BIBLIOGRAPHIE

ARENDT Hannah, *Qu'est-ce que la politique*, Paris, Seuil, 1995.

ABBATECOLA Emanuela et AMBROSIO Maurizio. « Immigration, prostitution et cloisonnement du marché du travail en Italie », in Morice Alain et Potot Swanie, *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*. Paris, Karthala, 2010, pp. 247-269.

BERENI Laure et REVILLARD Anne, « Les femmes contestent. Genre, féminismes et mobilisations collectives », *Sociétés contemporaines*, vol. 85, no. 1, 2012, pp. 5-15.

BOLTANSKI Luc, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Edition Métailié, 1990.

DAHINDEN Janine et al., « Migrations : genre et frontières – frontières de genre », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 26, no.1, 2007, pp. 4-14.

DAHINDEN Janine, VERSCHUUR Christine et REYSOO Fenneke, « Genre, nouvelle division internationale du travail et migrations », *Nouvelles Questions Féministes*, no.26, 2007, pp. 120-124.

DEVREUX Anne-Marie, « Féminisme et syndicalisme : peut-on objectiver le savoir militant ? », in Naudier Delphine, *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*. Paris, La Découverte, 2011, pp. 62-79.

DUBET François, dir, *Politiques des frontières*. Paris, La Découverte, « Recherches », 2018.

FALQUET Jules, « Hommes en armes et femmes « de service » : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail », *Cahiers du Genre*, vol. 40, no.1, 2006, pp. 15-37.

³⁷ Extrait d'entretien avec Nathalie H, militante du GRAF, fait à Nice, le 20.02 2019.

FALQUET Jules, *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, Paris, La Dispute, 2008.

FALQUET Jules, « Penser la mondialisation dans une perspective féministe », *Travail, genre et sociétés*, no. 25, 2011, pp. 81-98.

GELERAND Elsa et DUNEZAT Xavier, « Division du travail militant et articulation des rapports de pouvoir dans les mouvements sociaux », *Raison Présente*, no. 186, 2013, pp. 9-14

MORICE Alain et POTOT Swanie, dir, *De l'ouvrier immigré au travailleur sans papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*, Paris : Karthala, 2010, pp. 117-142.

KERGOAT Danièle et al., dir., *Le Monde du travail*, Paris : La Découverte, 1998.

MOROKVASIC Mirjana, La mobilité transnationale comme ressource : le cas des migrants de l'Europe de l'Est, *Cultures et Conflits*, no.33-34, 1999, pp. 75-125.

MOROKVASIC Mirjana., *Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif*, Paris, Les cahiers du CEDREF-16, 2008.

MOROKVASIC Mirjana et Catarino C. (2007), « Une (in)visibilité multiforme », *Plein Droit*, vol 75, 2007, pp. 27-30.

MALENO Garzon H., « Des Voix qui s'élèvent-Analyse des discours et des résistances des femmes migrantes subsahariennes au Maroc », Tanger : Projet PRODEFEM ; 2018.

POTOT Swanie, « Vivre à l'Est, travailler à l'Ouest : Les routes roumaines de l'Europe », Paris, le Harmattan, 2007.

SCHMOLL Camille, *Les Damnées de la Mer*, Paris, Découverte, 2020.

SELEK Pinar et TRUCCO Daniela, dir, *Le Manège des Frontières : Criminalisation des Migrations et Solidarités dans les Alpes Maritimes*. Paris : Bibliothèque des frontières. Le Passager clandestin, 2020.

Terray E., L'État nation vu par les sans-papiers, *Actuel Marx*, vol. 44, 2, 2008, pp.41-52.

VAUSE Sophie, TOMA Sorna, « Peut-on parler de féminisation des flux migratoires du Sénégal et de la République démocratique du Congo ? », *Population*, vol. 70, no.1, 2015, pp. 41-67.

WOOLF Virginia, *Une chambre à soi*, Paris, 2020.